Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 96 (1960)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 23 AVRIL 1960 XCVIe ANNÉE — No 15

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ZURICH, CENTRE DE TRAFIC RELIÉ A TOUTE L'EUROPE

Voir page 251

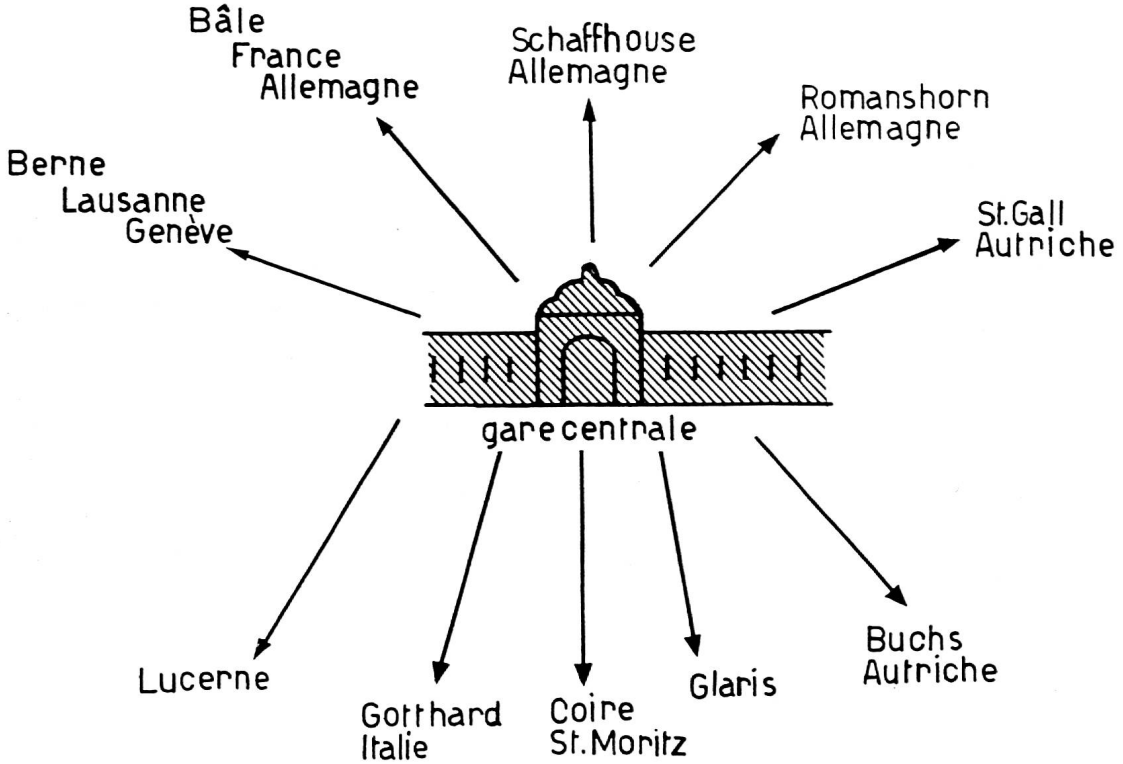

Leysin-Aï-Berneuse

Le téléférique à capacité et vitesse augmentée vous transporte, au moyen de confortables cabines à 4 places, en 12 minutes, au cœur de la région d Aï.

La Berneuse

panorama circulaire grandiose, restaurant avec grande terrasse.

Télésiège Lac d'Aï-Berneuse

Tarif pour écoles :

Télécabine : montée Fr. 1.40, descente Fr. -.80, aller et retour Fr. 1.80. A partir de 15 personnes : 1 guide gratuit; à partir de 51 personnes : 2 guides gratuits.

Télésiège : 1 course Fr. -.50
aller et retour Fr. -.90

Visitez

Morat

la ville pittoresque

« Pour une belle course scolaire »

Face aux Dents du Midi

La région idéale
pour les courses scolaires

CHAMPÉRY MORGINS

par le Chemin de fer et les autocars
AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

Renseignements à la Direction AOMC à Aigle

Une course scolaire avec les CHEMINS DE FER DU JURA

est un gage de réussite certain !

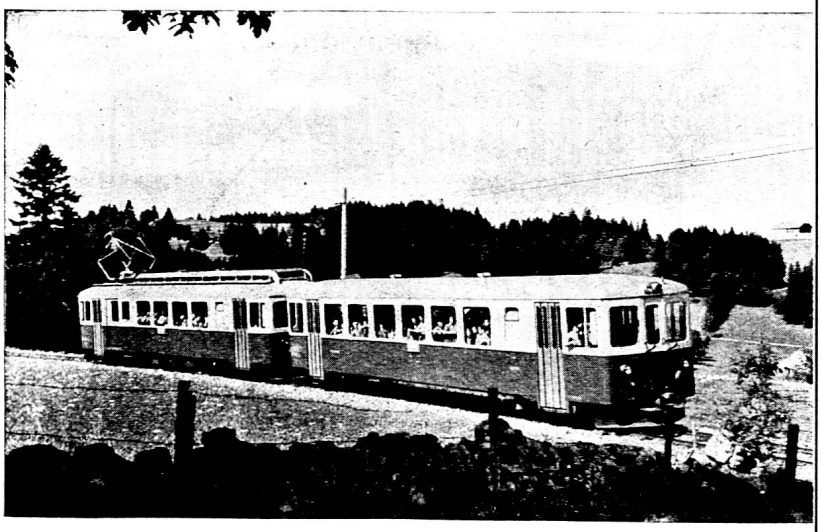

Lignes de chemin de fer :

Tavannes - Le Noirmont
Glovelier - Saignelégier - La Chaux-de-Fonds

Lignes d'autobus :

Glovelier - St-Brais - Saignelégier
Glovelier - Saulcy - Lajoux
Tramelan - Mt-Crosin - St-Imier

Au cœur des **Franches-Montagnes** vous trouverez :
des possibilités touristiques innombrables, d'excellents buts de promenade,
le charme d'une contrée originale.

Pour agrémenter les courses scolaires, nos autocars modernes sont à votre disposition.
Devis intéressants sans engagement ; sur demande, envois de prospectus.
S'adresser aux Chemins de fer du Jura à Tavannes, tél. (032) 9 27 45.

Partie corporative

VAUD

De l'école Pestalozzi à celle des Mûriers de Grandson

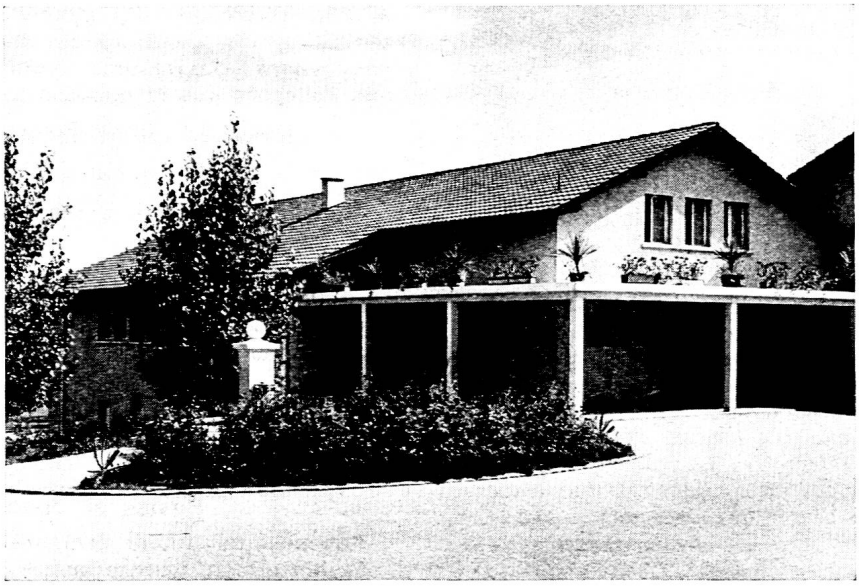

A l'école Pestalozzi, des bâtiments neufs et accueillants ont pu être construits. Ici : le bâtiment central comprenant cuisines, réfectoires, lingerie et buanderie.

La SPV sauve l'Asile rural d'Echichens.

Fondé en 1828, cet établissement célébrait son centenaire dans des conditions extrêmement pénibles : sa situation financière était désastreuse. La « crise de 29 » se faisait déjà sentir ; une banque de la région venait de faire faillite, entraînant dans sa chute la majorité des bienfaiteurs de l'Asile. Il fallait fermer et se résoudre aussi à la faillite.

La Société pédagogique vaudoise décida alors de donner son appui à la maison d'Echichens en organisant des collectes dans toutes les classes primaires du canton. De là est né un parrainage qui subsiste encore de nos jours et sans lequel l'établissement ne pourrait vivre dans des conditions normales.

Pourquoi la SPV s'intéressait-elle à l'Asile d'Echichens ?

Des sentiments de solidarité et de charité ont poussé, bien sûr, nos collègues de 1928 à intervenir en faveur d'Echichens. Mais d'autres considérations pouvaient entrer en ligne de compte : l'Asile, d'orphelinat qu'il était à l'origine, était devenu maison d'éducation pour garçons retardés et retirés de familles incapables. Fermeture signifiait aussi répartition de soixante enfants difficiles dans les classes officielles, donc surcroît de travail pour un certain nombre de maîtres. De plus, les communes d'origines auraient dû prendre en charge tous ces garçons et les placer dans des familles, mesure souvent désastreuse si l'on songe que tous ces gosses sont des inadaptés sociaux et ont besoin de spécialistes.

L'Asile rural d'Echichens devient l'école Pestalozzi.

Depuis 1928, la maison a changé de nom et est devenue l'école Pestalozzi, dénomination moins sombre pour les petits déshérités qu'elle héberge. Un immense effort a été fait pour leur permettre de vivre dans des conditions plus normales : les anciens bâtiments, délabrés et trop exigus, ont été en partie remplacés par des constructions neuves, accueillantes et saines. Tout n'est pas encore au point, loin de là, mais nous y reviendrons dans une prochaine chronique. Une chose demeure, l'école Pestalozzi a encore besoin de la SPV pour vivre, car ses ressources restent les mêmes que celles d'il y a trente ans : charité, solidarité.

Et les Mûriers de Grandson ?

Entre Les Tuileries et Grandson, accrochée au coteau, se dresse une grande et antique bâtisse : Les Mûriers. On y reçoit des filles de même condition que les garçons d'Echichens. Là aussi, l'aide officielle ne suffit pas à faire face aux besoins. Les responsables dépensent des trésors d'ingéniosité pour tirer le meilleur parti des vieux locaux d'une ancienne fabrique, mais il faut de toute urgence songer à construire. Ces dernières années, une vente de crayons a été faite dans les classes du canton pour la création d'un fonds de construction. Cette action a donné des résultats satisfaisants. Toutefois, elle ne sera pas poursuivie. Les autorités, ainsi que la SPV, désirent en effet limiter le nombre des collectes dans les classes. Les Mûriers doivent-ils alors abandonner leurs projets d'avenir ?

Une seule et même action pour Pestalozzi et Les Mûriers.

La SPV, fidèle à l'esprit qui animait les collègues de 1928, a décidé de prendre sous son aile l'établissement des Mûriers. Elle a proposé que les bénéfices de la traditionnelle « collecte en faveur d'Echichens » soient répartis entre les deux maisons, proportionnellement aux enfants hébergés. Les Comités respectifs et les autorités ont accepté cette proposition. Nous ne

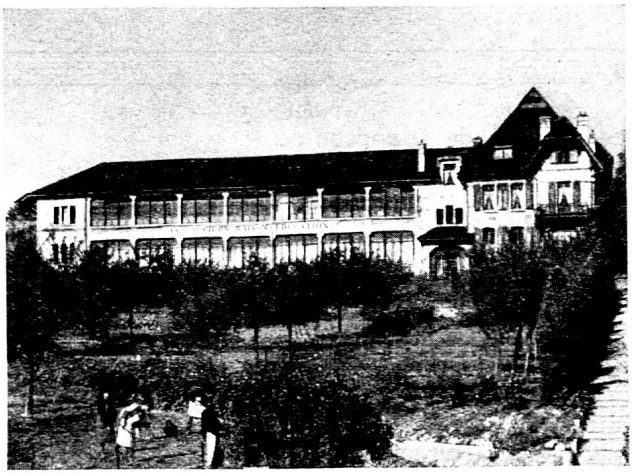

La maison des Mûriers, au flan du Jura, dominant le lac de Neuchâtel. Près de cinquante fillettes logent dans ce seul bâtiment qui abrite également tout le personnel : directrice, institutrices, monitrices (ou éducatrices), etc., ainsi que les locaux annexes : salles d'école, salle de jeux, réfectoires. La maison est grande, mais étroite ; il n'y a pas de corridor : il faut traverser les salles pour passer des unes aux autres !

pouvons qu'applaudir à cette sage décision qui réunit en une seule deux actions également louables. Nous espérons que le montant de la collecte unique atteindra le total des deux anciennes. Souhaitons que chaque collègue ait à cœur de le montrer à ses élèves et de les encourager encore plus chaudement que par le passé. La SPV peut être fière de l'aide déjà apportée à ces deux établissements et se doit de poursuivre cette œuvre charitable. **Nous ne pouvons nous enorgueillir de l'aide que nous apportons à l'étranger si nous ignorons la misère qui sévit chez nous.**

Le Comité central compte sur vous tous.

Nous reviendrons, dans une prochaine chronique, sur les difficultés que doivent vaincre les responsables de nos deux maisons d'éducation pour enfants déshérités. Nous reparlerons également des projets d'avenir : nous ne pouvons agir efficacement pour des œuvres que nous connaissons mal. Les directions des deux écoles seront toujours heureuses de recevoir la visite de collègues.

Le Comité central adresse le plus pressant appel aux membres de la SPV pour que la prochaine collecte « Pestalozzi - Mûriers » soit bien accueillie dans nos classes.

Que dans trente ans le bulletinier puisse dire, comme celui d'aujourd'hui : **Nous sommes fiers de ce que nos aînés ont fait.**

Merci !

Le niveau d'un peuple
se mesure à ce qu'il fait
pour ses déshérités.

G. Ehinger.

Été 1960

Échanges avec l'Allemagne.

Merci à tous les collègues qui ont inscrit leurs élèves dans les délais prescrits. Et c'est tant mieux, car toutes les places sont pourvues. Quel succès !

Cependant, des demandes affluent encore ; pour essayer de satisfaire ces retardataires, nous avons demandé à la Croix-Rouge Jeunesse de **Stuttgart** de faire un effort ; il nous sera **possible de placer encore** une trentaine d'enfants. Le délai d'inscription a été fixé au 30 avril. Pour Munich, c'est complet, il est donc inutile de nous adresser des demandes pour cette région.

Patoisants et étymologistes ! La CRJ française met à notre disposition des albums qui représentent des termes et des mots utilisés dans diverses régions : passionnant ! Ces albums seront remis gracieusement aux collègues que la question intéresse.

Croix-Rouge Jeunesse de la SPV
Rol. Joost, instit., Begnins

Orientation professionnelle

La séance de printemps des orienteurs professionnels romands (GROP) aura lieu le samedi 30 avril à 14 h. 30 à l'Aula du nouveau collège de *La Tour-de-Peilz* avec l'ordre du jour suivant :

1. Séance administrative.

2. Conférence de M. Pierre Addor de l'Office suisse d'expansion commerciale sur le sujet suivant : *La Suisse face à l'évolution économique de l'Europe.*

Postes au concours

Aubonne. Instituteur primaire.
Prahins. Instituteur primaire.
Valeyres s/Rances. Instituteur primaire. Institutrice primaire.
Bex. Maîtresse de travaux à l'aiguille pour Les Posses, Le Châtel, Fenalet s/Bex (12 h.). Indemnité de déplacement Fr. 500.— par an. Entrée en fonctions : au printemps.
Bretonnières. Instituteur primaire.
Cheseaux. Institutrice primaire.
Cossonay-Penthalaz. Instituteur primaire supérieur.
Crissier. Instituteur primaire supérieur. Ne se présenter que sur convocation.
Echallens. Institutrice semi-enfantine pour la classe catholique.
La Chaux s/Cossonay. Instituteur primaire.
La Rippe. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 19 avril 1960.
Montricher. Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement mis à disposition.
Nyon. Le poste de maîtresse ménagère mis au concours dans la FAO du 22 mars 1960 est annulé.
Rougement. Le poste mis au concours dans la FAO du 22 mars et se terminant le 6 avril est un poste d'**institutrice primaire à Flendruz** et non d'instituteur.
Savigny. Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement de service. Ne se présenter que sur convocation.
St-George. Institutrice semi-enfantine.

N.B. Les listes que nous publions ne sont que des rappels. Les intéressés feront bien de consulter attentivement la « Feuille des avis officiels ».

G. Eh.

Section d'Aigle

La 4e séance du groupe de travail aura lieu le 25 avril 1960 à 17 heures à la salle des maîtres du nouveau collège d'Aigle. Les participants se diviseront en deux groupes :

1. Pour le degré supérieur : étude d'une récitation (la bulle, p. 272, lecture degré sup.).

2. Pour le degré inférieur : lecture fouillée (Trott et la mouche, p. 235, lecture 2e année).

Maîtres de dessin

Samedi 30 avril, salle de dessin de l'Ecole normale, Lausanne, 16 h. 15.

Séance ordinaire : examen de travaux d'élèves, communications diverses.

Cette séance sera précédée d'un réunion des maîtres secondaires qui examineront dès 15 h. 15 les problèmes posés par l'introduction de la gratuité des fournitures : nous prendrons volontiers connaissance des expériences de nos collègues primaire.

C.-E. Hausammann.

L'Université populaire de Lausanne

Ce qu'elle est : Une institution destinée à favoriser et à répandre le goût de l'étude.

A qui elle s'adresse : A tous ceux qui désirent acquérir une culture générale. A tous ceux qui désirent étendre leurs connaissances professionnelles.

En quoi elle se distingue : Les cours sont conçus, moins en vue d'une instruction spécialisée, que pour assurer la formation de l'esprit. Plusieurs cours sont doublés d'un séminaire pour permettre aux étudiants de prendre une part active à l'enseignement.

Qui enseigne : Pour la plupart, des professeurs de l'Université et de l'enseignement secondaire.

Conditions d'admission : L'Université Populaire de Lausanne est ouverte à chacun. Aucun titre n'est exigé.

Ce qu'elle délivre : Une attestation à celui ou celle qui réussit aux examens. Ceux-ci sont facultatifs.

TABLEAU DES COURS

Lausanne

1. Initiation à l'art : les principales œuvres de l'art gréco-romain — M. P. Cardinaux.
2. Musique : la musique dans la vie de la cité — M. G. Le Coat.
3. La musique et la poésie populaires andalouses — M. J.-C. Spahni.
4. Connaissance de la peinture : du Douanier Rousseau au surréalisme — M. J. Monnier.
5. Littérature française : l'humanisme français — M. J. Starobinsky.
6. Histoire des civilisations : l'Europe de 1871 à 1914 — M. P.-L. Wanner.
7. Trésors du Pays romand — M. J. Junod.
8. Evolution de l'humanité : prophètes entre le Gange et le Jourdain — M. C.-A. Keller.
9. Histoire de la philosophie : Calvin, Montaigne, Pascal, Descartes — M. J.-Cl. Piguet.
10. Connaissance du caractère : la caractérologie de René Le Senne — M. M. Gex.
11. Droit civil : droit de la famille — M. G. Derron.
12. Principes d'économie politique — M. A. Stalder.
13. Mathématiques générales (cours moyen) — M. A. Delessert.
14. Physique (cours supérieur) : électricité — Mlle T. Kousmine.
15. Chimie analytique qualitative — M. G. Brunisholz.
16. Electronique — M. R. Favre.
17. Pathologie végétale — M. A. Savary.
18. Le Groenland — divers professeurs.

Vevey

19. Photographie — Mlle Cl. Péter, M. J. Charpié, M. E.-Ed. Guignard.

Montreux

20. Philosophie — M. J.-Cl. Piguet.

Yverdon

21. Trésors du Pays romand — M. Fr.-O. Dubuis.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
INSCRIPTIONS :

A Lausanne : Au secrétariat, rue Pichard 12 (2e étage), tél. 22 43 48. Compte de chèques et virements postaux II 106 06.

Le secrétariat est ouvert dès le 23 avril : de 15 h. à 19 h. (sauf le samedi).

A Vevey : Association des intérêts de Vevey et environs, place de la Gare ,dès le 24 mars : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

A Montreux : Office du tourisme de Montreux, Grand-Rue 8, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

A Yverdon : Bureau de renseignements, M. Marcel Chapuis, rue du Lac 1, pendant l'ouverture du magasin ; M. François Meystre, secrétaire, rue R.-de-Guimps 28, tél. 2 38 78.

Durée des cours. Ouverture du semestre d'été : 19 avril 1960 (durée 12 semaines).

Ouverture du semestre d'hiver 1960-1961 : 17 octobre 1960 (durée 18 semaines).

Prochaine session d'examens. Mai 1960 : chimie.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Activité été 1960

Genre de cours	dates	lieu	directeurs
Football	4 mai	Lausanne	J. Claret
Athlétisme	18 mai	Lausanne	J.-Cl. Gilliéron
Journées de jeux :			
Basketball	11 juin	Lausanne	H. Moreillon
Volleyball	18 juin	Lausanne	H. Moreillon
Natation	dès le 15 juin	Lausanne	J.-P. Rieder
Orientation	10 sept.	Châlet à Gobet	Cl. Bucher
Gymnastique ryth.	28 sept.	Lausanne	Mlle Stoessel
Engins et trampoline	2 et 9 nov.	Lausanne	J. Tschabold
Leçons	à convenir	sur proposition des sections	

Remarques :

— Les cours ont lieu le mercredi après-midi, excepté les jounées de jeux et l'orientation qui sont des samedis.

— L'annonce des cours paraîtra dans l'Educateur et donnera les précisions nécessaires (heure, local, etc.).

— Subside : demi billet chemin de fer remboursé aux membres AVMG.

— Les non-membres sont chaudement invités à participer à nos cours.

Comité AVMG.

GENÈVE

Conférence

M. L. Genoud, secrétaire général de la Fédération des syndicats chrétiens de Genève donnera aux membres du Syndicat de l'enseignement et à leurs amis une **conférence sur son récent voyage au Viet-Nam,** le mercredi 27 avril à 17 h., rue des Chaudronniers, 16.

Chargé par le BIT d'une vaste enquête sur les conditions de travail dans ce pays, M. L. Genoud, dont on connait la verve, l'humour et la profonde connaissance de l'âme humaine, nous exposera ses enrichissantes expériences rapportées de son séjour au Viet-Nam.

Bienvenue à tous !

UIG DAMES

Rapport de la présidente
pour l'exercice 1959-1960

Hôtel des Bergues. *Jeudi 25 février 1960.*

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons tous ici, une fois encore. Nos amis les invités sont là et vous êtes venues très nombreuses, contentes, nous voulons le croire, de vous retrouver dans cette atmosphère que nous désirons pour vous pleine de joie et de délassement, dans le cadre accueillant de l'Hôtel des Bergues.

Notre assemblée générale annuelle, mais c'est au sein du corps enseignant genevois tout entier une avant-première du printemps !

Retournons au printemps passé et revivons ensemble les instants de bonheur, de travail, les moments de tristesse aussi qui ont jalonné l'année de l'UIG, année qui s'achève aujourd'hui !

1. **Effectif.** — Notre section des Dames compte 267 membres actifs à ce jour, et 125 membres honoraires.

Au cours de cette année nous avons reçu dix-huit nouveaux membres qui sont :

Mmes et Mlles Bain, Boillat, Desjacques, Ellès, Excoffier, Ghirardi, Gerdil, Gerzat, Girod, Gonthier, Jaquerod, Journet, Metraux, Novarina, Pillet, Reusse, Thiolly, Weber.

Soyez les bienvenues parmi nous, Mesdames et Mesdemoiselles nos nouvelles collègues. Nous souhaitons que vous preniez plaisir à nos séances et nous vous engageons dès maintenant à venir nombreuses au Centenaire d'information. Là, tout en travaillant nous pouvons mieux faire connaissance et créer des liens d'amitié.

Sept institutrices ont pris leur retraite et deviennent ainsi nos membres honoraires.

Ce sont Mmes et Mlles Lavanchy, Rudhardt, Schmid, Stulz, Tissot, Unger-Schnepf, Vallet.

Nous vous adressons nos félicitations et tenons à vous dire notre reconnaissance, à vous toutes, chères amies, qui avez tant donné à l'école et à l'union des institutrices.

Je pense particulièrement à Mme Unger-Schnepf qui, en tant que présidente de l'Union, s'est dévouée généreusement à la cause des institutrices genevoises.

Nous vous souhaitons à toutes les sept une bonne santé pour que vous puissiez prendre le temps de lire, de vagabonder, de profiter enfin de ces longues vacances si bien méritées !

Mmes Dutoit, Marbacher et Stiassny ont démissionné.

Nous avons dû radier Mme Thorens et Mlle Reymond.

Merci à toutes celles d'entre vous qui m'avez envoyé votre faire-part de mariage ou l'avis de naissance de votre bébé. J'ai été très sensible à ce geste amical qui fait de notre Union une vraie famille, et mes vœux de bonheur se sont envolés à Troinex, au Petit-Saconnex, aux Eaux-Vives, aux quatre coins du canton !

Une pensée très émue à notre amie Odette Chapalay, membre du comité, qui nous a quittées brusquement, à la fin mars 1959, nous laissant le souvenir d'une jeune femme gaie, très brillante, bonne et dévouée.

2. **Activité.** — Le comité a tenu douze séances ordinaires de section, huit séances communes avec les comités de l'UIG Messieurs et de l'Union amicale des Ecoles enfantines. Le bureau s'est retrouvé cinq fois. Le président et les présidentes de l'UIG se rencontrent très régulièrement.

Le 22 avril, nous vous conviions à l'école de Malagnou pour écouter M. Rappo, nouvel inspecteur de dessin, nous parler de son travail, de ses projets, de ses difficultés.

Le 29 avril avait lieu le traditionnel thé des déléguées et des correspondantes de bâtiment. Nous leur avons fait part de notre souci de mieux renseigner le public et les jeunes sur notre profession.

Nous avons entendu avec intérêt les rapports de nos déléguées aux diverses associations où elles nous représentent : Cartel intersyndical, CIA, Commission des moyens d'enseignement, Pour l'Avenir, l'Ecolier Romand, Alliance des Sociétés Féminines, Centre de liaison, Ouvroir de l'Union des Femmes, Comité du Suffrage, Famille-Ecole, Commission romande des Consommatrices, etc...

Le 25 mai, à l'école de Malagnou, nous discutions une fois encore du problème de l'allemand.

Là, vous avez pris des décisions courageuses, lourdes de responsabilité qui marquaient votre effort et votre désir d'améliorer et votre enseignement et vos moyens d'enseignement.

Nous regrettons que vos propositions n'aient pas rencontré un écho favorable au DIP. Issue regrettable mais provisoire, ne l'oublions pas !

Le 12 novembre, à Vernier, nous vous avons présenté très objectivement le projet de réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur qu'une commission, présidée par Georges Gallay, avait étudié au cours de neuf longues séances.

Nous avons entamé à Vernier une vive discussion qui nous a réunies par la suite deux fois encore : le **18 novembre** au Buffet de la gare, et le **16 décembre** à la Patte d'Oie.

Nous y avons pris enfin certaines décisions, dont la plus importante fut d'accepter le principe d'un cycle d'orientation, comprenant les trois derniers degrés de la scolarité obligatoire où passeraient tous les écoliers genevois.

A deux reprises, le 18 juin et le 3 décembre, nous avons rencontré M. Borel, président du Département de l'instruction publique, M. Jotterand, directeur de l'Enseignement primaire et M. Extermann, directeur de l'école secondaire des jeunes filles, auteur du projet, afin d'expliquer notre point de vue, d'obtenir des éclaircissements et des assurances.

En outre, le 8 février, nous avons pris contact, pour la première fois, avec le comité des associations des Maîtres de l'enseignement secondaire.

Au cours de cette entrevue, nous avons constaté que

nos idées concordaient sur bien des points. Ce qui nous permet d'espérer une entente possible dans l'avenir.

Lundi dernier enfin, M. Borel présentait au public le projet de réorganisation. C'est un problème complexe, je dirais aussi « passionnant » auquel nous attachons une importance primordiale, et pour notre avenir d'institutrices, et pour celui de nos élèves.

Dans notre souci d'informer et d'être renseignés, nous avons poursuivi nos visites d'entreprises :

Le 1er octobre, nous étions pilotées dans les bureaux, les guichets, les ateliers de la **Swissair.**

Le 15 octobre, nous parcourions les locaux et les sous-sols de l'**Union de Banques Suisses** pour en percer... tous les secrets.

Le 22 octobre, M. Bratschi, directeur de l'aéroport de **Cointrin,** nous expliquait, sur le terrain, les travaux d'agrandissement que nécessite la navigation aérienne future.

Toujours dans le souci d'information et de renseignement, nous avons eu le privilège de participer, Renée Quartier et moi, au **Séminaire de Chexbres,** les 29 et 30 mai dernier. M. Jotterand nous faisait l'honneur d'y assister. Ce stage était dirigé par M. E. Pierrehumbert, président de l'UIG, et par M. Niggly, du Centre d'information et de Public relations et patronné par la Société pédagogique romande. Nous y avons entendu des personnalités du monde de la grosse entreprise :

Puis-je vous anoncer, nous attachant toujours à ces problèmes, que nous continuerons le dialogue instituteurs - chefs d'entreprises dans ces prochains mois.

Le 9 décembre enfin, nous fêtions en famille l'Escalade.

Merci à Micheline Mauron, à Mareva Moret, à leurs compagnes qui ont si agréablement décoré nos tables.

3. **Relations avec le DIP.** — A neuf reprises, nous avons eu le privilège de rencontrer nos autorités pour discuter du problème de l'allemand, du projet de réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur, de cas personnels, qui nous avaient été soumis.

C'est avec plaisir que je me suis rendue au vernissage de l'exposition « Notre école enfantine ». Nous y avons toutes admiré autant la fraîcheur et l'originalité des travaux que l'art de la présentation, d'où n'était pas exclue une pointe d'humour.

Lors des deux dernières séances des délégations, nous avons pris connaissance des très nombreuses réalisations en cours. Réalisations dont je vous ai longuement parlé dans le dernier numéro de l' « Educateur ».

Toutes ces commissions au travail comptent des déléguées de notre section et j'aimerais que nos déléguées renseignassent plus régulièrement le comité sur la marche de ces travaux.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il se prépare pour 1961 une exposition consacrée aux **2e, 3e, 4e** années primaires. La commission d'études, présidée par Mlle Aimée Chappuis, inspectrice, a déjà commencé ses travaux.

Nous remercions M. le conseiller d'Etat A. Borel et M. Jotterand, directeur de l'Enseignement primaire, de nous recevoir et de nous permettre un échange d'idées et d'informations sur les travaux, les intentions et les soucis du DIP et de l'UIG. C'est un privilège que nous envient les autres cantons romands et dont nous sommes à la fois conscientes et reconnaissantes.

4. **Commissions et groupes :**

Notre Centre d'information a donc pris son départ. Sous l'impulsion très vigoureuse de Georges Gallay nous avons pu vous envoyer les premiers travaux de fiches de vocabulaire.

Le succès rencontré a été si grand qu'il a fallu passer à une deuxième édition pour satisfaire toutes les demandes qui arrivent encore. La suite de ces fiches de vocabulaire vous parviendra prochainement, d'autres travaux sont en préparation, concernant la géométrie, la géographie de 7e, des saynètes de Noël, des promotions, etc. Ce matin, j'ai appris que les fiches de géométrie sont prêtes.

A ce propos, nous remercions M. Gallay de tout son dévouement et nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés. Le Centre d'information a un urgent besoin de collaboratrices. Je me tiens à votre disposition pour vous donner personnellement de plus amples renseignements.

Le Groupe choral, sous la direction de M. Delor, a enregistré, à diverses reprises, des œuvres de Haendel et de Gervais. Il a participé aux spectacles « Son et Lumière » des fêtes de l'université. Il travaille en ce moment des pièces de Verdi. Bravo pour les succès du Groupe choral ! Là aussi des voix nouvelles seront les bienvenues !

La commission d'information de propagande et de recrutement. Après s'être réunie six fois pour préparer la documentation pour établir la liste des sociétés à qui nous proposerions de venir présenter notre métier, la commission a tenu une conférence de presse.

Jean Eigenmann, Liliane Senglet et Monique Schwer sont un peu déçus.

En effet, les mouvements de jeunesse n'ont pas répondu en grand nombre et tout le problème d'information se pose à nouveau toujours aussi aigu.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'au début du mois de mars l'Union inaugurera un nouveau groupe.

Sur la demande de plusieurs d'entre vous, nous avons prié Bernard Girod de nous donner un cours de danses folkloriques qui aura lieu à l'école de Malagnou, le mardi à 17 heures.

Bonne chance au nouveau groupe de l'UIG !

Notre cours de gymnastique féminine remporte aussi du succès et nombreuses sont celles qui en bénéficient.

5. — **Relations avec la SPR et les autres sociétés pédagogiques.** Comme de coutume nous nous sommes rendues aux assemblées annuelles de la Neuchâteloise, de la Vaudoises, du département de l'Ain. Ces contacts qui nous mettent en rapports réguliers avec nos collègues d'ailleurs sont pour nous une source d'enrichissement, et nous font apprécier notre situation d'institutrices genevoises.

Samedi dernier encore, nous avons participé à **l'Assemblée des délégués de la SPR à Yverdon.**

M. A. Perrot, président du comité central, nous a dit son souci de maintenir à notre SPR sa place sur le plan international. Place qui la met en rapport avec les grands syndicats internationaux de l'enseignement.

Nous sommes fiers et touchés de la confiance que témoignent à la Suisse les jeunes nations en voie de développement.

A peine un congrès s'est-il terminé que le congrès suivant apparaît à l'horizon. Et nous avons parlé du prochain congrès de 1962, à Yverdon, samedi dernier ! Le siège ? Bienne.

Le thème ? « Vers une Ecole Romande. »

Souhaitons que sa date exacte qui n'est pas encore fixée nous permette de nous y rendre nombreuses !

6. **CIA.** — Une innovation qui vous a certainement fait plaisir : l'Assemblée générale de la CIA est remplacée par une assemblée de délégués.

7. **Centre de liaison des associations féminines.** — Signalons deux commissions nouvelles créées par ce centre et dans chacune desquelles nous avons une déléguée.

— La Commission du cinéma présidée par Mme Guinard.

— La Commission de l'immeuble, du quai des Vernets, destiné aux femmes seules.

Comme vous le demandait déjà notre circulaire de la semaine passée, nous vous engageons vivement à souscrire des parts de construction de 100 francs.

A ce sujet, Lucette Schwindt, notre trésorière, vous fera part des propositions précises du comité.

8. **Entraide.** — Le rapport de la trésorière vous a renseignées, Mesdames, sur notre fonds d'entraide.

Les parrainages du Tuteur général, de Pro Infirmis, de la Croix-Rouge, du village Pestalozzi, vos dons à l'Ouvroir de l'Union des Femmes, au Foyer d'Accueil, au Foyer de l'Aubépine, au Home des Sourds, etc... ont soulagé bien des déshérités.

Nous remercions nos collègues qui, mois après mois, alimentent notre fonds d'entraide avec une fidèle générosité.

Un chaud merci à celles d'entre vous qui donnent de leur temps en offrant des leçons particulières aux pupilles du Tuteur général.

Mesdames, Messieurs,

Ce soir, le comité prend congé de Mlle Renée Quartier. Renée restera dans notre souvenir comme la « présidente de la revalorisation ».

Entrée au comité en 1946, elle fut présidente pendant 3 ans. Elle a quitté sa charge pour prendre la 1re vice-présidence de la Romande. Sa clairvoyance, la sûreté de son jugement, sa ténacité, son ardeur au travail, son entier dévouement à la cause féminine ont rendu à l'Union d'immenses services et nous savons bien que nous pourrons toujours avoir recours à elle.

Chère Renée, vous savez quel regret nous avons de vous voir quitter le comité et ne pouvons que vous dire du fond de notre cœur : merci !

Conclusion

A la fin de ce rapport, je dois exprimer ma reconnaissance aux membres du comité pour toutes les tâches accomplies avec tant de bonne grâce.

Ma gratitude va également à Mme Meyer de Stadelhofen avec qui il fait bon travailler et à M. Pierrehumbert que j'ai déjà félicité, ce matin, en même temps que j'adressais, en votre nom à toutes, les messages d'amitié de l'Union des dames à l'Union des messieurs.

Aujourd'hui, 25 février 1960 est une date qui termine une période de ma vie où tout a dépendu de l'Union.

Pendant cinq ans, l'Union a pris le pas sur toutes les autres préoccupations de mon existence.

Dans ses travaux, j'ai trouvé l'intérêt qu'apporte un apprentissage syndical, une connaissance de la vie et des besoins des autres.

J'ai compris combien nous sommes tous solidaires, comment l'union et la bonne entente remportent les victoires.

J'ai mesuré à sa juste valeur la confiance que vous m'avez témoignée en me nommant à ce poste. Confiance qui m'a permis d'élargir mes vues.

Tant de choses se sont passées : Du cinquantenaire de l'UIG à Port-Gitana à la réunification du corps enseignant genevois en passant par la réunion des trois sections, le congrès, la Saffa !

Oui, vraiment, les soucis de cette charge ont été compensés par les joies et l'enrichissement certain qu'elle m'a apportés !

Jeanne-Marie Marta.

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

DIVERS

On cherche des correspondants

La directrice d'un collège suisse de Montevideo, Uruguay, cherche les adresses de cinq élèves de 8 à 12 ans, filles et garçons, pour échanger une correspondance suivie, en français, avec les cinq « grands » de son établissement.

Le collège qui nous adresse cette demande a été créé en 1957 avec cinq élèves et il en compte actuellement cinquante. Chaque année voit s'ajouter une nouvelle classe à la liste de celles qui sont en activité.

La directrice de cette école estime que par le moyen de la correspondance scolaire, les enfants de notre pays pourraient faire aimer et admirer la Suisse à leurs camarades uruguayens, leur enseigner la discipline, l'amour du travail bien fait, l'ordre, le respect de l'autorité, le désintéressement, le respect de la parole donnée. En contrepartie, les enfants de Montevideo pourraient faire bénéficier leurs correspondants de leurs qualités propres : l'audace, la liberté d'esprit, une claire vision de la vie pratique, le sens de l'humour et une absence presque totale de timidité.

Les collègues que cette offre pourrait intéresser sont priés de s'adresser à Ad. Perrot, président de la SPR, 18, La Haute-Route, Bienne, qui les mettra en communication avec Montevideo.

LE PROGRÈS

L'assurance-fessée

Moyennant le versement de primes modiques, les écoliers de Lowestoft, en Agleterre, peuvent désormais s'assurer contre les châtiments corporels, les retenues et les phrases à recopier à la maison.

La compagnie d'assurance a été fondée par un groupe d'écoliers. Leur porte-parole, Geoffrey Small, une garçon de 13 ans, a déclaré que les affaires étaient florissantes.

La compagnie verse quatre shillings (2 fr. 40) pour une correction, quel que soit le nombre de coups reçus, trois shillings (1 fr. 80) pour une retenue et un shilling (60 ct.) par 100 lignes à recopier.

La première prime se monte à six pence (30 ct.) et couvre tous les risques pour une semaine.

La prime est réduite à 15 ct. pour les semaines suivantes.

Afin que les assurés n'essaient pas de gagner facilement de l'argent de poche en se faisant punir exprès, les indemnités versées sont réduites de moitié après la première punition reçue dans la semaine.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE
Restaurant D.S.R., place de la Gare

Sièges Bigla
pour auditoires et pour disposition en rangées; meubles Bigla pour écoles. Anatomiquement corrects, robustes et indestructibles.

Demandez
documentation, devis
et échantillons à

Bigler, Spichiger & Cie SA Biglen/Berne
Tél. (031) 68 62 21

Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

CAFÉ ROMAND St-François
Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie
L. Péclat

FAITES CONFIANCE A NOTRE MAISON QUI A FAIT SES PREUVES DEPUIS 1891

Prêts hypothécaires
Emission de bons de caisse
Dépôts d'épargne

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
auquel est adjointe la
Caisse d'Epargne Cantonale
garantie par l'Etat
LAUSANNE

36 agences dans le canton

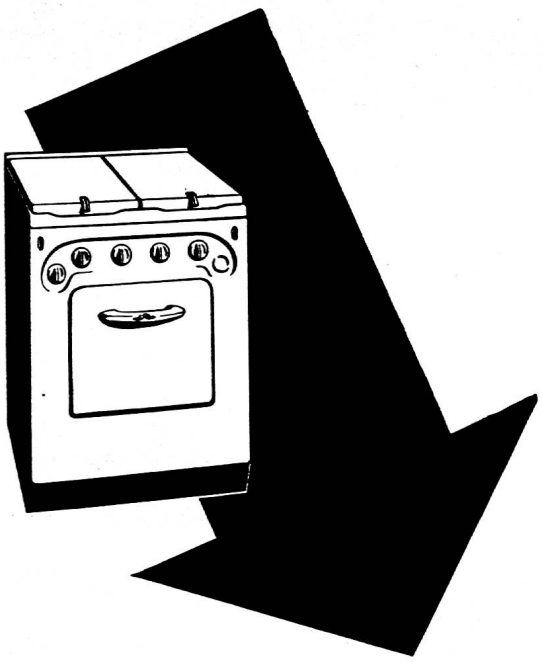

Il vous faut

Une cuisinière, à gaz ou électrique, dotée des derniers perfectionnements et qui mette pleinement en valeur vos talents culinaires. Vous la voulez pratique, économique et facile à entretenir. En un mot, il vous faut une...

Le Rêve

En vente dans les magasins spécialisés.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11 Lausanne

Partie pédagogique

ÉTUDE GÉNÉRALE DES CANTONS DE ZURICH ET DU TESSIN

Notre collègue Gaston Bory, de Lausanne, étudie les cantons suisses deux à deux pour que les comparaisons mettent mieux en évidence les faits géographiques et en facilitent la découverte. (Réd.)

I. RECHERCHES PERSONNELLES DES ÉLÈVES PAR CONSULTATION DES CARTES

Comparaisons entre Zurich et Tessin

1. Zurich est un canton septentrional ; Tessin est un canton méridional.
2. Zurich se ratache au Plateau et aux Préalpes ; Tessin appartient aux Alpes.
3. Zurich appartient tout entier au bassin du Rhin ; Tessin à celui du Pô, sauf 2 cours d'eau (Reuss et Rhin moyen).
4. Tous les cours de Zurich coulent au nord (sauf la Thur) ; ceux du Tessin coulent au sud (sauf Reuss et Rhin moyen).
5. Zurich est de forme massive et ovale ; Tessin est irrégulier, comme un jambon.
6. Zurich touche à 6 cantons et un pays : l'Allemagne ; Tessin touche à 3 cantons et un pays : l'Italie.
7. Zurich touche à un fleuve ; Tessin à aucun.
8. Zurich possède 2 lacs ; Tessin ne possède qu'une partie de 2 lacs internationaux.
9. Zurich est 5 fois plus peuplé que Tessin.
10. L'étendue de ces 2 cantons est dans le rapport 5 à 3. (5 pour Zurich et 3 pour Tessin.)
11. Zurich est important par son industrie et son trafic ; Tessin par la douceur du climat.
12. Zurich possède plusieurs centre de chemin de fer ; Tessin a des voies de transit.
13. Zurich est ouvert de tous les côtés, sans cols ; Tessin est fermé au N., à l'E., à l'OE ; il possède des cols élevés.
14. Zurich a une enclave au nord du Rhin ; Tessin n'a qu'un seul territoire.
15. Zurich est un canton protestant, de langue alémanique : Tessin est catholique, de langue italienne.

II. SITUONS CES 2 CANTONS PAR RAPPORT A LA SUISSE

Zurich est dans quart **Nord-Est** de la Suisse

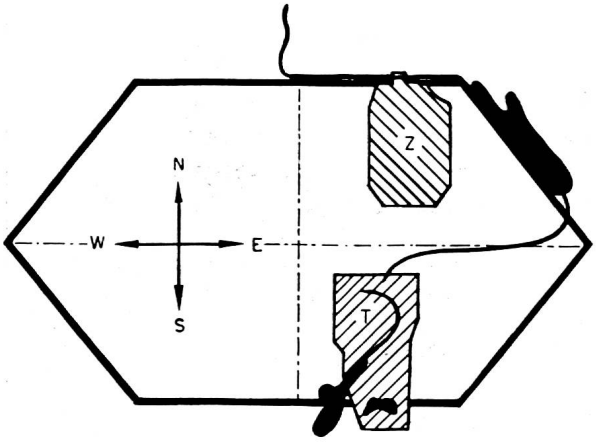

Tessin est dans le quart **Sud-Est** de la Suisse.

Zurich touche à l'Allemagne ; il appartient au Plateau et aux Préalpes.

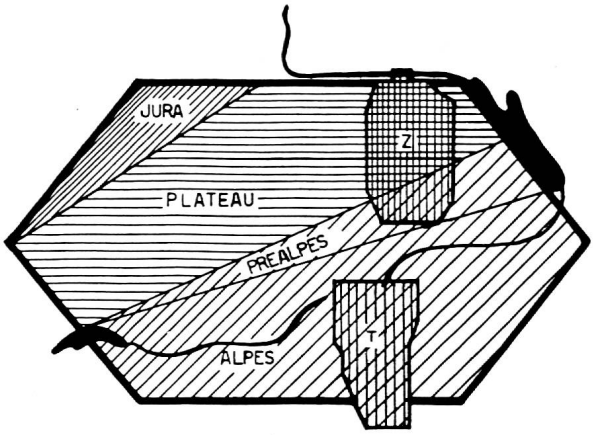

Tessin touche à l'Italie ; il appartient aux Alpes.

III. LA LIGNE DU GOTHARD RELIE ZURICH AU TESSIN

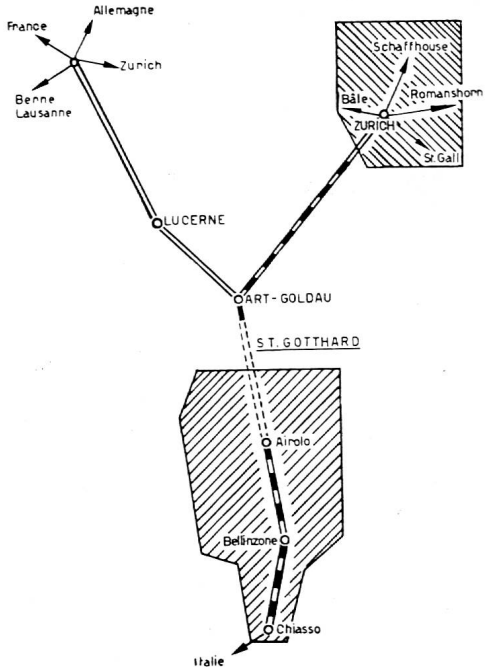

Horaire
Zurich - Arth - Chiasso
environ
5 heures

Délimitons le canton de Zurich

Des points de repère très précis permettent de retrouver facilement les limites de ce canton **sur une carte muette.**

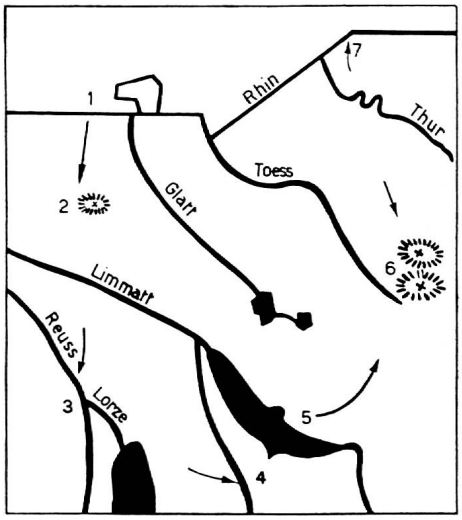

Délimitons le canton du Tessin

Comme Zurich, ce canton se retrouve facilement sur **une carte muette,** grâce à des **points de repère** précis.

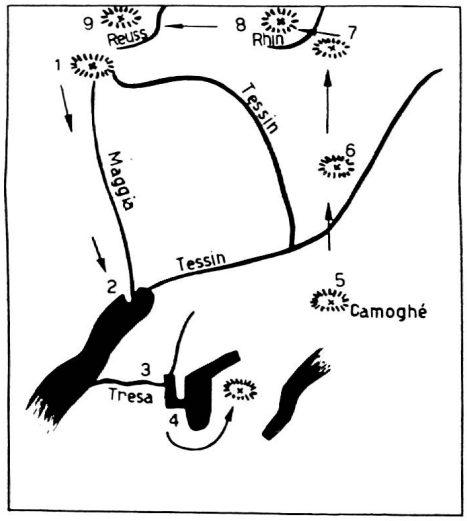

IV. ÉTENDUES ET POPULATIONS

Le canton de Zurich a 750.000 habitants.
Le canton du Tessin a 150.000 habitants.

cela fait : 5 Zuricois pour 1 Tessinois

Le canton de Zurich mesure 1700 km²
Le canton du Tessin mesure 2800 km²

cela fait : 2 contre 3

On dit que :

La densité de la population est **forte** à Zurich
La densité de la population est **faible** au Tessin

Vue en coupe du Gothard

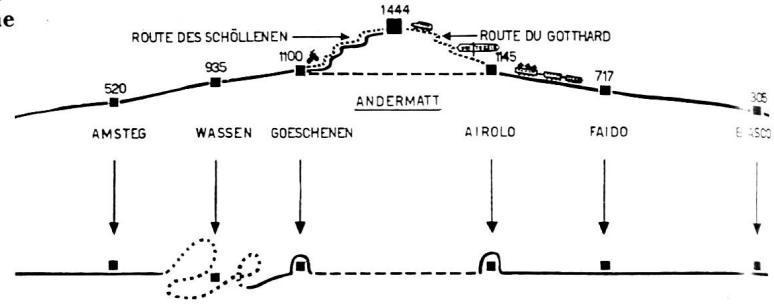

Les tunnels hélicoïdaux de Wassen coupent la rampe trop raide

Ressemblances

Trois confluents à la sortie d'un lac.

Trois villes importantes, industrielles, populeuses.

Trois centres de trafic.

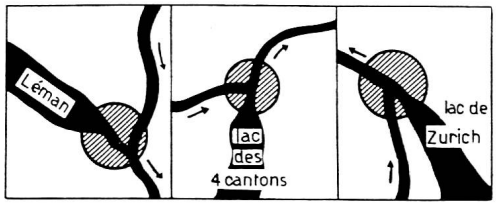

Rhône et Arve	Gr. Emme et Reuss	Limat et Sihl
à	à	à
Genève	**Lucerne**	**Zurich**

Vue en coupe des lacs du Tessin

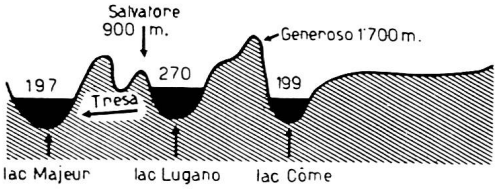

Le lac de Lugano se vide par la Tresa dans le lac Majeur

Le Gotthard autrefois...

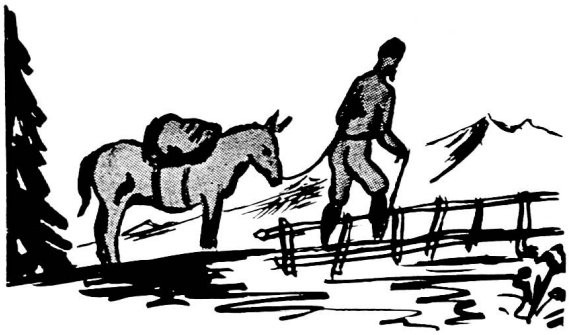

Au moyen âge
vers 1300...

puis au temps de nos grand-pères, en **1850...**
La lourde diligence
Durée du parcours Lucerne - Milan : **32 heures**

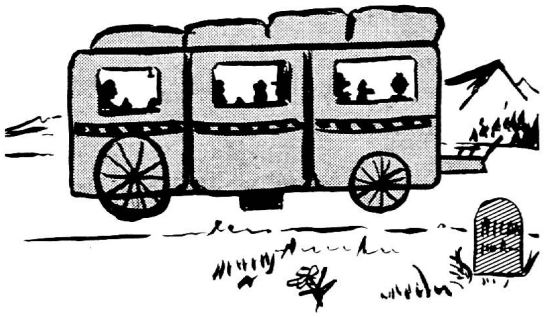

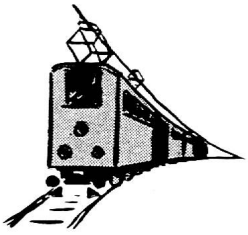

...et aujourd'hui
Parcours : **5 heures**

VI. LES RÉGIONS PARTICULIÈRES

Le Tessin septentrional

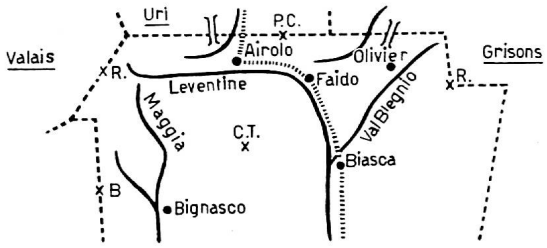

Le Tessin méridional

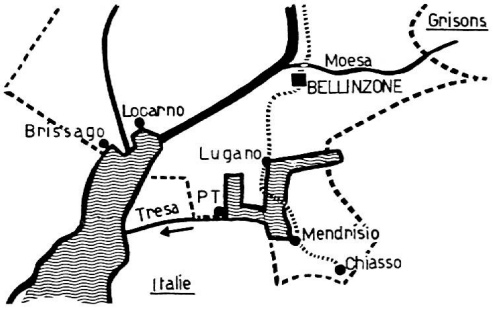

Zurich septentrional

Zurich méridional

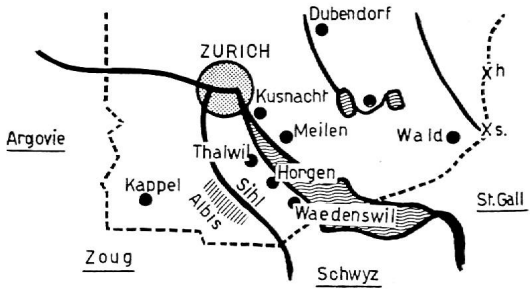

Les productions principales

De quoi vivent les 700 000 habitants du canton de Zurich ?

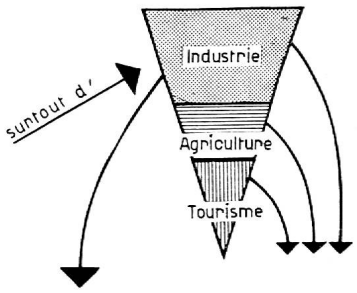

Les principaux centres

Zurich	Waedenswil
Winterthour	Wald
Dubendorf	Uster
Kusnacht	Bülach
Horgen	

suffit à nourrir Toute la population

De quoi vivent les 160 000 habitants du canton du Tessin ?

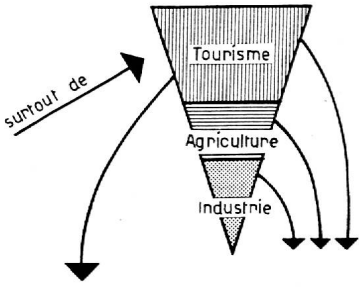

Les principaux centres

Bellinzone	Morcote
Lugano	Capolago
Locarno	Ponte-Tresa
Gandria	Ascona

Ne suffit pas à nourrir toute la population, alors :

Le Tessinois s'expatrie

Les richesses du canton de Zurich

I. **Le sol.**

Dans le Plateau, bien arrosé, il permet toutes les cultures et l'élevage. C'est une riche région.

Agriculture

Au bord du Rhin et des lacs → **la vigne.**

II. **L'industrie.**

chimiques
alimentaires
l'habillement
les textiles
les machines

Exemples :

A Winterthour : les grandes usines Sulzer.
A Bülach : la verrerie.
A Kempttal : la fabrique Maggi.
A Zurich : les machines, les appareils, les tissus, les vêtements, les machines-outils, les papiers, les voitures, les constructions.

A Lausanne

Les camions-bascules de la voirie viennent de Zurich.
Les cigarettes Sullana viennent de Zurich.
Une quantité de tissus exposés viennent de Zurich.
La colle que j'emploie pour le cartonnage vient de Waedenswil.
Les délicieux potages Maggis viennent de Kempthal.
Les bouteilles pour conserves viennent de Bülach.
Les machines des bateaux du Léman viennent de Winterthour.

On voit partout les produits **innombrables** de la grande industrie zurichoise.

Les richesses du Tessin

I. **L'industrie.**

Les tabacs
Les cigares
Les linoléums
Les chocolats Stella
Tissage de la paille - sculptures

II. **Le sol.**

Du Nord au Sud

Les forêts de sapins, **de châtaigniers,** les pâturages

puis :

les cultures, les vergers

puis :

la vigne et le tabac

puis :

à cause de la douceur du climat :

les excellents fruits du midi
le maïs, le pêcher, l'oranger, le figuier, le mûrier, l'olivier, le citronnier, le raisin

Le Tessin merveilleux !

C'est le paradis des touristes !

A cause
de son climat
de son charme
de son pittoresque
de sa couleur, de son parfum

Dans les villes tessinoises, on plante **des palmiers** le long des rues.

Les produits chers aux Tessinois sont
leurs châtaignes
leurs vins rouges
leur maïs
leur « Polenta »
leur « Brissago »

« Il Ticino è un bel paese ! »

Comparons l'agrandissement, en 100 ans, de Zurich : centre d'industrie et de tourisme

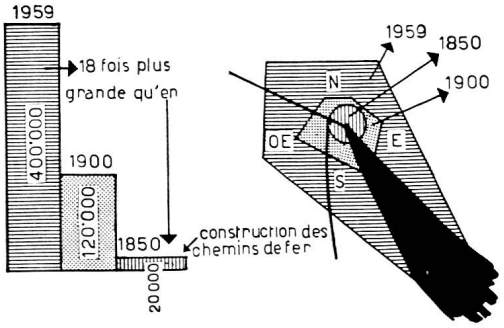

Lausanne : centre de tourisme et de commerce

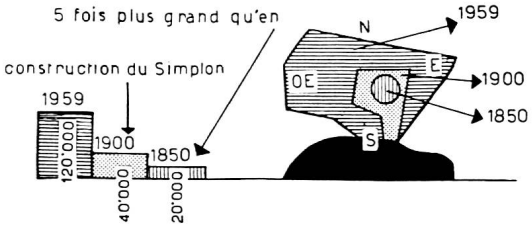

Alors : 1) Quelles sont les villes qui augmentent le plus en population ?

2) A quelles époques **l'accroissement** est-il le plus fort ?

Trafic aérien par les aéroports de Dubendorf et Kloten

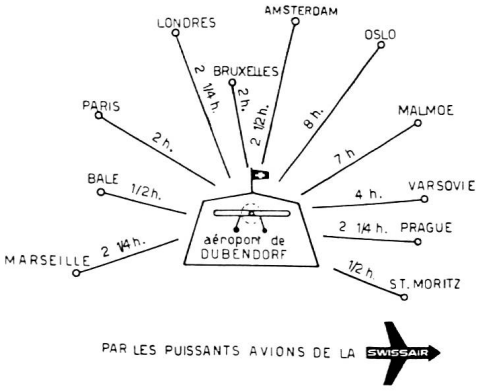

Quelques grands citoyens de Zurich

Ce sont des pionniers qui font honneur à leur canton et à la Suisse entière.

Henri **Pestalozzi,** l'éducateur. — Alfred **Escher,** créateur du Gothard. — Jules **Maggi.** — Les frères **Sulzer,** et tant d'autres.

La devise des Sulzer : **« Qui n'avance pas, recule ! »**

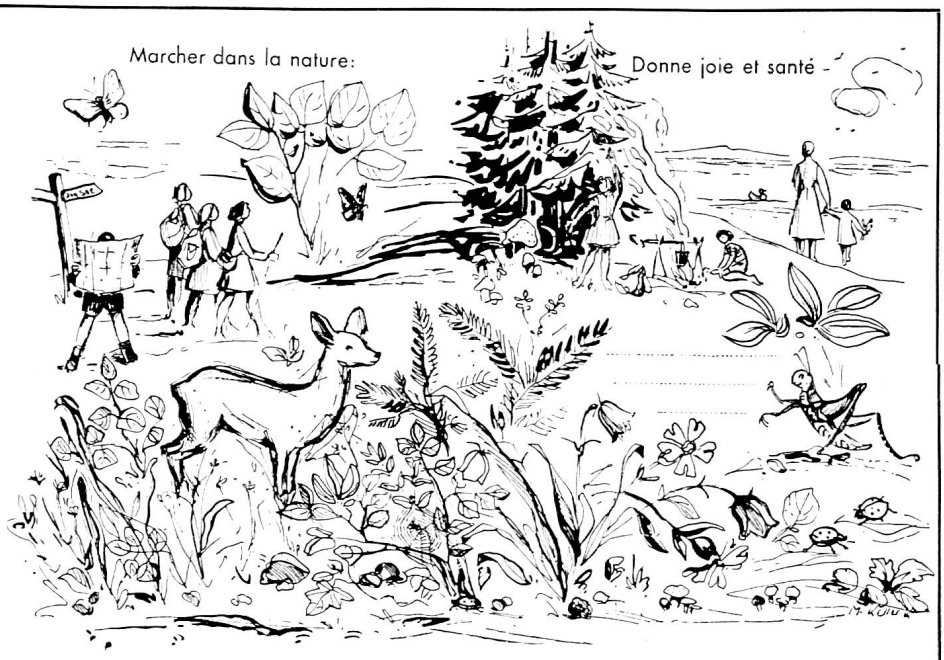

pour la rentrée...

Commandez vos protège-cahiers au moyen du bulletin encarté dans ce numéro.

Lavey-les-Bains

Alt 417 m. (Vaud)

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses
Affections gynécologiques Catarrhes des muqueuses Troubles circulatoires Phlébites

Rhumatismes

Bains sulfureux Bains carbogazeux Eaux-mères Bains de sable chaud Douches-massages Lavage intestinal Inhalations Ondes courtes Permanence médicale.

Cuisine soignée Grand parc Tennis Minigolf Pêche
Mai-septembre Hôpital ouvert toute l'année

L'assemblée générale des Mûriers aura lieu

AUX MURIERS
GRANDSON

le samedi 30 avril 1960, à 14 h. 30

Ordre du jour statutaire

Conférence de Monsieur le Dr. Jacques Bergier, chef du Service de l'Enfance, sur son « VOYAGE EN ISRAEL »

Le comité

Collègues ! faites confiance à

MILCOP

l'avantageux duplicateur conçu pour l'école
Documentation - Réferences - Démonstrations - Vente
F. PERRET, membre SPN, Valangines 40, Neuchâtel

CAMBRIDGE

School of Oral English
Teachers' Seminars sFrs 195.-
also
3 week Holiday Courses sFrs 425.-
including board-residence and excursions for students of English over 17 years
2, Falcon Yard, Cambridge

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts, catégorie A et B

Bons de caisse

UNE INDUSTRIE AUTOCHTONE : LE VERRE

On ignore quand et comment le verre a fait son apparition parmi les ustensiles usuels de l'homme. Tout ce que l'on sait, c'est que des objets de verre ont déjà été trouvés dans des tombes préhistoriques, que les Egyptiens de l'époque des Pharaons connaissaient la technique de soufflage, que le verre, depuis la naissance du Christ, avait conquis Rome et, plus tard, Byzance, et enfin que l'usage des fenêtres en verre date de la Renaissance. Relevons encore que les maîtres verriers français appartenaient traditionnellement à la noblesse, ce qui indique en quelle haute estime était tenu l'art de la verrerie.

Le verre en Suisse

On n'est pas mieux fixé sur l'époque de l'apparition du verre en Suisse. Il est vraisemblable que les Romains l'ont introduit chez nous avec leurs légions et maints autres traits de civilisation. Toujours est-il que l'on trouve le mot de verre dans de nombreux noms de lieux, ce qui permet de conclure à d'anciens emplacements de verreries.

Il est en revanche prouvé que des verreries existaient en Suisse au début du XIVe siècle et que des verriers allemands vinrent se fixer chez nous vers la fin du moyen âge. On a déterminé plus de quatre-vingts emplacements de verreries, presque tous situés dans des régions boisées, le bois étant en effet, avec le sable de quartz, la principale matière première. Cette dépendance de la forêt prit fin avec l'avènement du chemin de fer, lequel permit le remplacement du bois de combustion par du charbon et l'acheminement vers nos verreries des sables spéciaux provenant de Suisse ou de l'étranger. Du même coup il devint possible de fabriquer en Suisse un nombre beaucoup plus important de variétés de verres et de produits de verre.

A l'heure actuelle, le groupement des verriers suisses compte cinq entreprises produisant du verre creux et deux autres fabriquant du verre à vitre. Il s'agit d'entreprises souvent anciennes. Les fabriques de verre creux actuellement encore en activité furent en effet fondées, par ordre d'ancienneté, en 1817, 1851, 1890, 1911 et 1933, tandis que les fabriques de verre à vitre remontent l'une à 1841, l'autre à 1935.

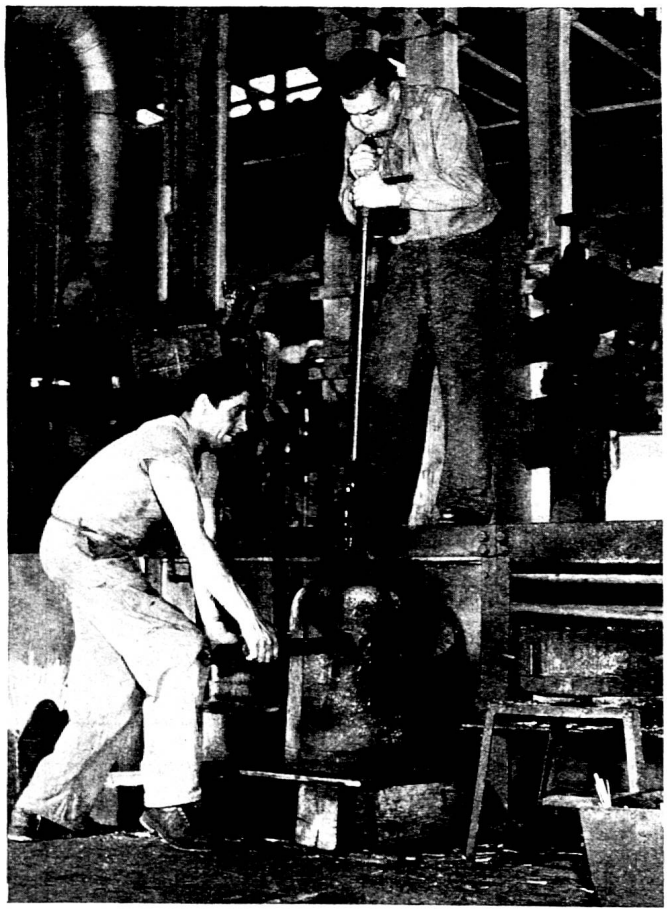

Un souffleur au travail.

Importance économique de la verrerie suisse

La véritable fabrication du verre, soit les entreprises travaillant le verre fondu, occupe actuellement plus de deux mille ouvriers, contre mille sept cents en 1939. La production annuelle est de l'ordre de 40.000 tonnes par an de verre creux et de 3 millions de mètres carrés de verre à vitre. La verrerie suisse travaille presque uniquement pour le marché intérieur, les exportations étant pratiquement insignifiantes. Par contre, nos fabriques indigènes doivent lutter contre une très forte concurrence étrangère, puisque l'importation de produits de verre s'est considérablement accrue depuis la fin de la guerre, surtout en ce qui concerne le verre creux. Il en résulte une lutte constante pour l'existence, conduite dans des conditions difficiles, car des producteurs étrangers ont sur les nôtres l'avantage d'utiliser des matières premières meilleur marché et de payer des salaires inférieurs. Ils peuvent, en outre, répartir leurs frais fixes sur des séries beaucoup plus grandes, d'où une possibilité de plus de vendre à des prix inférieurs à ceux des produits suisses. Les verriers suisses n'ont pourtant ménagé aucun effort pour éviter l'enchérissement de leurs produits. Actuellement, les prix ne sont supérieurs que de 25 à 35 % à ceux d'avant-guerre. Est-il beaucoup de branches qui peuvent en dire autant ? Ce n'est évidemment que grâce à un constant effort de rationalisation que les verreries arrivent malgré tout à couvrir leurs frais.

Mais qu'est-ce que le verre ?

Les techniques traditionnelles de fabrication ont subi une importante évolution. Si le soufflage traditionnel se pratique encore pour certains produits (les grosses bonbonnes par exemple), on tend de plus en plus à remplacer le travail manuel par une production semi-automatique ou complètement automatique. En tous cas, en ce qui concerne les principales opérations de la production : le soufflage, la fusion, la compression, l'étirage, le laminage. La fusion est le point de départ du processus de production, puisque le verre est un mélange figé de sable, de chaux et de soude, mêlés en des proportions soigneusement dosées, puis fondus ensemble. Le verre possède toute une série de caractéristiques qui le rendent irremplaçable dans de nombreux usages. Il est dur et durable, imperméable aux liquides et aux gaz, neutre aux odeurs et aux goûts, résistant à l'action des acides, inaltérable, transparent, peu extensible sous l'effet de la chaleur. A ces caractères en quelque sorte classiques, les techniques modernes en ont joint d'autres qui ont encore

étendu la gamme déjà longue des usages quotidiens du verre.

Le verre et les hommes

L'industrie du verre offre d'intéressantes possibilités d'avenir pour ceux qui veulent y travailler. Dans la fabrication automatique, les machinistes jouent un rôle particulièrement important. D'autre part, des spécialistes expérimentés s'occupent de la construction, de l'entretien et de la surveillance des fours de fusion, en activité jour et nuit. L'industrie du verre requiert encore la collaboration d'autres catégories de spécialistes : des verriers spécialisés dans la fabrication de services de table et de coupes ; des serruriers et des mécaniciens pour la construction et l'entretien des machines et des moules, etc.

L'industrie du verre se donne beaucoup de peine pour former des jeunes gens bien doués, en vue d'en faire des spécialistes capables. Elle s'efforce de développer chez ses collaborateurs la fierté du métier, le sens des responsabilités et les solides connaissances professionnelles qui sont les conditions indispensables pour la qualité du travail à laquelle les producteurs de produits de verre tiennent par-dessus tout.

L'industrie du verre offre ainsi aux jeunes qui se sentent attirés par elle toute une gamme d'emplois intéressants et de travaux variés. *A.*

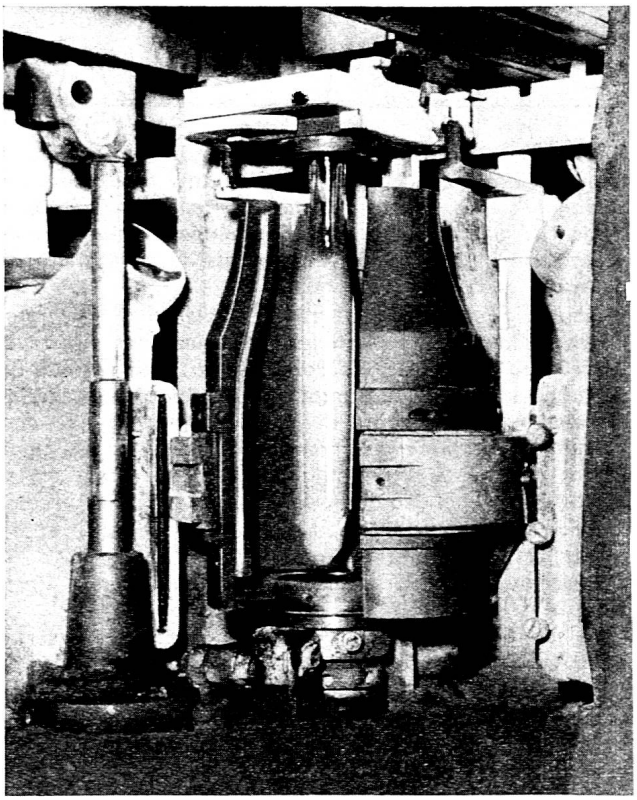

La mécanisation dans les verreries.

Bibliographie

MICK ET LA P. 105, par M. A. BAUDOUY avec nombreuses illustrations et photographies 4 couleurs. Couverture plastifiée 4 couleurs. Editions de l'Amitié, G. T. Rageot, Paris.

Voilà un roman qui s'adresse aux amateurs de mécanique et de sport, l'histoire d'une amitié entre un garçon et une moto.

Si, en classe, Mick n'apparaît pas comme un élève très attentif, ce n'est pas parce qu'il manque de moyens, mais parce que la mécanique l'intéresse beaucoup plus que les humanités. Aussi imagine-t-on facilement son bonheur quand, avec quelques camarades, il découvre une vieille moto abandonnée. Passionnés de mécanique, les garçons redonnent vie à l'engin et se livrent au difficile entraînement du moto-cross dans l'espoir de participer un jour aux courses que, jusqu'ici, ils n'ont suivi qu'en spectateurs.

Connaissant bien les jeunes, dont il se sent très proche, l'auteur campe des personnages étonnamment vivants, dans un cadre qui lui est familier, les environs de Nantes. Et paysages et personnages prennent vie par touches délicates ; le lecteur s'y laisse prendre en suivant jusqu'au bout les péripéties de l'histoire.

L'ÉTANG PERDU, par L. N. LAVOLLE avec illustrations et photographies en couleurs. Couverture plastifiée 4 couleurs. Edition de l'Amitié, G. T. Rageot, Paris.

Deux enfants de la Lande, un garçonnet et une fillette aiment la grande forêt avec ses étangs perdus, connus seulement des oiseaux migrateurs, les chemins secrets inaccessibles aux citadins, les clairières à l'herbe savoureuse où paissent les moutons, la vie secrète des bêtes sauvages tapies dans les ajoncs et au plus profond de la pinède.

Cette vie est subitement menacée par l'intrusion de chasseurs bordelais qui ne pensent qu'au massacre. Comment défendre l'étang, les bêtes, le calme de la forêt ? C'est à quoi Noëlle et Sylvain emploient tous leurs efforts et, au moment où tout semble perdu, ils réussissent à trouver le secret qui sauvera la Lande et assurera au grand domaine la paix de la nature.

LULLY, PETIT VIOLON DU ROI, par G. GUILLEMOT-MAGITOT. Editions de l'Amitié G. T. Rageot — Paris, 1959.

Lully a vécu de 1632 à 1687 et sa destinée a été prodigieuse, puisque fils d'un meunier florentin, il devint marmiton chez Mlle de Montpensier, la Grande Mademoiselle, puis entra au service de Louis XIV. La musique fut la seule passion qui gouverna toute sa vie et, de leçon en leçon, il put développer ses dons exceptionnels de musicien et de balladin. C'est d'abord comme auteur et personnage de ballets qu'il conquit la faveur de la Cour et collabora notamment avec Bensérade et Molière. Puis son ambition comme ses moyens s'étant affermis, il réussit à faire admettre au public français la formule de l'opéra italien, cette tragédie en musique que plusieurs essais malheureux semblaient avoir condamnée définitivement.

Le récit est très vivant et les jeunes lecteurs prendront plaisir à suivre la vie mouvementée du musicien et ils retiendront peut-être la leçon de travail et de persévérance qui se dégage de toutes les étapes de sa carrière.

Souvenirs !

Quelque dix ans en arrière, au cours d'une réunion mensuelle du comité de rédaction du « Lexikon der Pädagogik » à Zurich, nous poursuivons l'examen de la liste des articles que nous avons retenus et procédons au choix de la personnalité la plus qualifiée pour les rédiger.

Nous arrivons à « militarische Erziehung » : échange de vues ; des noms d'officiers supérieurs et d'instructeurs sont avancés. L'accord est difficile à établir. Je lance une idée. Pourquoi pas le Général ? Réaction étonnée mais favorable de mes collègues. Notre président, H. Kleinert se tourne vers moi : « Vous chargeriez-vous de le lui demander ? Et me voilà obligé d'accomplir une démarche que je n'avais pas prévue.

Rentré à Genève, j'écris au général Guisan lui expliquant l'objet de notre requête.

Deux ou trois jours après, je suis convoqué à Verte Rive.

Je n'oublierai jamais l'accueil qui me fut réservé, ni le caractère cordial de notre entretien.

Ma mission heureusement achevée, le Général s'étant réservé le droit de faire appel à des collaborateurs, c'est devant une bouteille de Lavaux que s'acheva ma visite.

Quelques mois passèrent et l'article arriva.

Il n'était pas tout à fait ce que nous attendions et le problème se posa de lui apporter quelques modifications. Seconde mission, malaisée celle-là !

Nouvel entretien à Verte Rive ; accueil direct, franc, un peu sec. Qu'est-ce qui ne va pas ? Je commence à feuilleter les pages dactylographiées et à formuler mes observations ; tantôt le Général accepte mes propositions, tantôt il me rive mon clou ! Et les quarts d'heure s'écoulent. Quand nous en avons fini, c'est à nouveau une conversation à bâtons rompus, sur le temps de la mobilisation.

Je ne dirai pas ici ce que j'ai répondu à sa première question :

« Qu'est-ce qui vous a le plus frappé au cours de ces mobilisations, vous qui êtes éducateur de profession ? » Mais, tout en lui donnant mon point de vue, je réfléchissais à la situation extraordinaire dans laquelle je me trouvais, moi, ex-sergent de territoriale, avec celui qui avait eu les responsabilités que l'on sait ; je doute fort qu'elle ait pu exister ailleurs que chez nous et avec un autre que lui !

Ces deux entretiens demeurent pour moi les souvenirs les plus lumineux de ce travail de cinq ans au cours duquel avec mes collègues de Suisse alémanique, nous avons mis sur pied notre dictionnaire de pédagogie.

Je devais, quelques années après, en recueillir un autre, plus précieux encore.

Le Général avait dépassé ses 80 ans. Un jour, mon fils, pasteur à la Comballaz lui écrit : accepterait-il de venir donner une causerie à ses anciens soldats de la vallée des Ormonts ?

Réponse : J'ai renoncé à parler en public, mais je suis prêt à monter aux Mosses si votre père vient me chercher.

Promu au grade de chauffeur du Général, me voici roulant le long du lac, avec une prudence décuplée par le sentiment de responsabilité que j'éprouvais. Tout au long de la route (je ne circule pas vite !) les gens reconnaissent mon passager : coups de chapeau, signes de la main, garde-à-vous impeccables et saluts des gendarmes vaudois que nous rencontrons...

Dans la petite église des Mosses, où plus une place n'est libre, le Général parle à ces montagnards, simplement, sérieusement, leur apportant un message précieux de confiance et d'appel au devoir.

Puis, dans le cercle de la famille, avant de redescendre, c'est encore un temps d'arrêt, autour d'une tasse de thé, cette fois. Cet homme, qui a tenu entre ses mains les destinées du pays, s'entretient avec nous comme si nous étions tous ses vieux amis. Dire à quel point nous avons joui de sa confiance, de sa simplicité, chacun peut l'imaginer, moi-même n'éprouvant qu'un regret : le premier de mes petits-fils était trop jeune pour qu'il puisse se rappeler cette journée faste.

Retour à Pully ! Je respire : pas d'accident, pas d'incident.

En pensant à celui dont le départ met en deuil tout le pays, je me suis remémoré les fortes paroles qu'il adressa au corps des officiers à Jegenstorf le 29 août 1945 lorsqu'il prit congé d'eux.

« Officiers de troupe ou instructeurs, nous ne devons former qu'une seule grande équipe : le corps de nos officiers de milice. Pour que ce corps ait la force et le rayonnement nécessaires, je vous donnerai encore ces avis ou ces consignes :

A vous, officiers de troupe :

Consacrez à vos études militaires tout le temps que vous pouvez. Autour de vous, dans votre milieu civil, ne craignez pas de parler de votre tâche d'officier avec naturel et conviction. On vous respectera comme on respecte toute profession, toute vocation sincères. Ayez à cœur d'amener les jeunes à la carrière d'officier. Gardez un contact étroit entre les générations. Veillez enfin à ce que la politique ne s'introduise pas dans l'armée.

A vous, officiers instructeurs :

Votre situation matérielle et morale me préoccupe. J'ai fait établir encore, avant de quitter mon commandement, un projet qui tend à améliorer l'une et l'autre, à vous assurer un meilleur recrutement, des conditions de vie plus normales pour vous-mêmes et pour les vôtres. Ce que j'attends de certains d'entre vous, c'est moins d'esprit de routine, plus de culture générale, un sens psychologique plus éveillé... »

Peut-être aurions-nous intérêt à méditer ces conseils donnés à des officiers car l'avenir et la sécurité du pays dépendent aussi de la valeur et des progrès de l'école suisse. R. D.

Publications relatives au choix professionnel

Nombre de nos jeunes gens et jeunes filles, surtout ceux qui ont le goût de l'aventure, aimeraient apprendre un métier qui leur procure l'occasion de voir le monde. Les métiers de la marine et de l'air permettent de satisfaire ce désir de voyages.

L'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis a édité, parmi sa série de publications, deux brochures illustrées qui renseignent sur quelques métiers de cette catégorie :

Le Matelot et l'Officier de marine Fr. 1.20
Hôtesse, Steward, Hôtesse d'accueil Fr. 1.50

Ces deux monographies de métier traitent de l'activité, de la préparation, des exigences et de la formation relatives à chacun des métiers mentionnés. Ces brochures peuvent être obtenues au secrétariat général pour l'orientation professionnelle, Case postale Zurich 22.

La bonne adresse
pour vos meubles

HALLE DU MEUBLES
TERREAUX 15
LAUSANNE

**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins et appareils de gymnastique, de sport et de jeux

KÜSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique **Ebnat-Kappel**

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

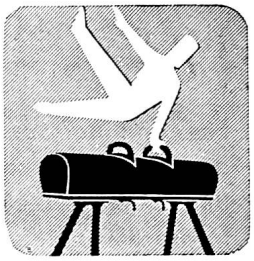

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

ARTICLES TECHNIQUES
MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Les meubles d'école PALOR offrent tant d'avantages importants...

que, de plus en plus, les autorités scolaires et les instituteurs demandent les tables, chaises et pupitres de maître palor.
Les sièges d'écoliers se distinguent par leur forme Palor en UH, unique en son genre (demandes de brevets déposées en Suisse et à l'étranger). Ils sont plus stables, ne peuvent pas retomber brusquement, empêchent les élèves de se balancer et s'empilent mieux que toutes les autres chaises d'école.
Les tables d'école palor sont commodes et laissent davantage de place pour les jambes. Leur plateau est recouvert d'une plaque Kellco, matière très dure, extrêmement résistante à l'usure et facile à nettoyer.
Nous sommes volontiers prêts à vous soumettre des devis sans engagement, des prospectus et des références.

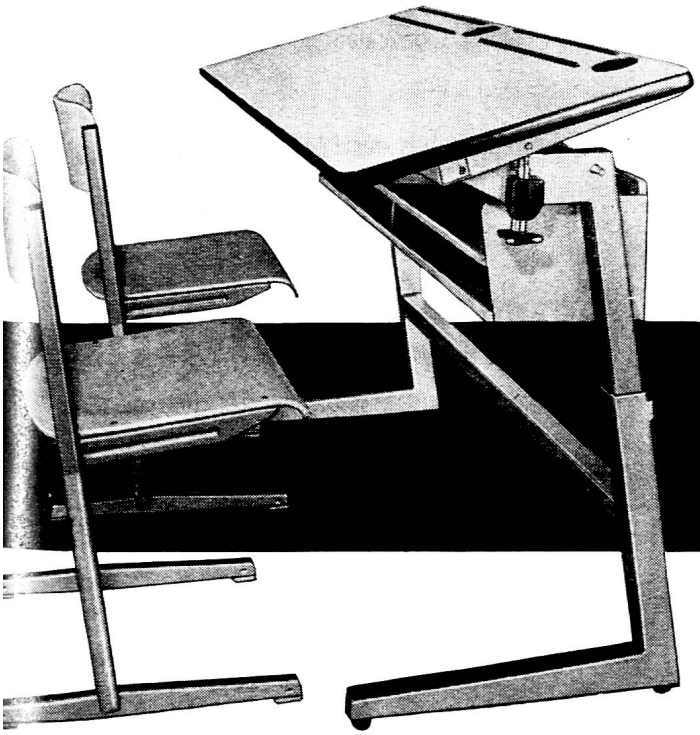

058
41322

palor

Meubles d'école et tableaux noirs
PALOR S.A., Niederurnen/GL tél. 058/4 13 22
Bureaux de vente à Bâle, Olten, Lausanne et Chiasso.
Bureau technique à Rheineck/SG.

Compas Kern dès maintenant dans un nouvel étui élégant !

Les combinaisons de compas les plus appréciées de la série A* sont en vente, dès maintenant, dans un nouvel étui métallique. C'est un étui de forme plaisante, de couleur moderne, plat, indestructible et avec fermeture à déclic pratique.

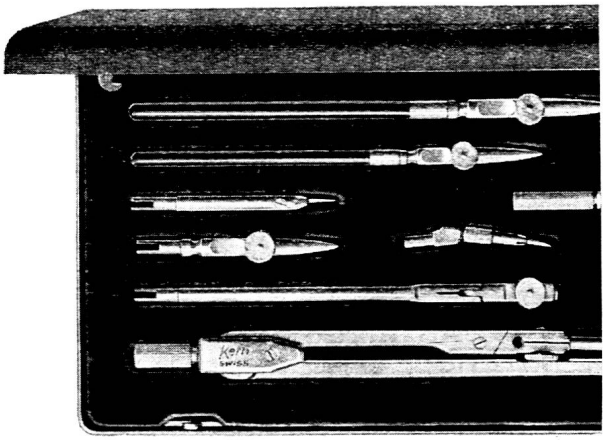

*Les compas de précision Kern de la série A sont fabriqués en maillechort laminé et chromés dur. Le chrome dur est plus résistant que l'acier, il ne se ternit pas, ne rouille jamais et donne aux instruments une résistance à l'usure encore inégalée.

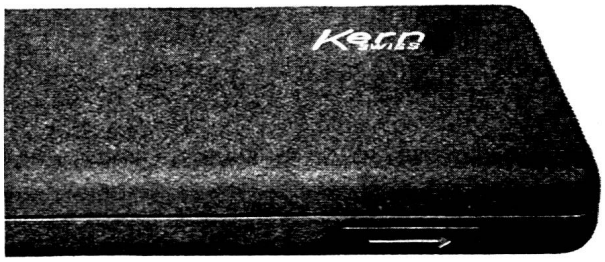

Les compas de précision Kern, en étuis métalliques élégants, se vendent sans augmentation de prix chez les opticiens et dans les papeteries.

Kern & Cie S. A. Aarau

Kern SWISS

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE:

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de

Pâtes de Rolle

Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J.A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX